

DOCTEURS 2007 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : 10 664 Doctorats ont été délivrés en 2007 au sein d'une université ou d'une grande école française¹. Formation préparée après le grade de Master, le Doctorat équivaut à un diplôme de niveau Bac+8.

Méthodologie : Cette seconde enquête porte sur les docteurs ayant soutenu une thèse en Bretagne au cours de l'année 2007. Ces derniers ont été interrogés en octobre 2010 sur leur parcours pendant le Doctorat et leur devenir 3 ans après le diplôme.

Cette troisième étude a été réalisée entièrement par l'ORESB (du recueil des données à l'analyse statistique). Les écoles doctorales de Bretagne ont fourni les fichiers de docteurs à enquêter.

480 docteurs ont été interrogés², 375 ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponses de 78%. Les résultats présentés dans ce document concernent la population répondante (374 diplômés³).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

La population est composée de 67% d'hommes et 33% de femmes.

L'âge médian⁴ lors de l'inscription en Doctorat est de 25 ans et il est de 28 ans à l'obtention du diplôme.

Les docteurs de nationalité étrangère représentent 20% de l'effectif.

Avant de s'inscrire en Doctorat, la majorité des répondants (84,5%) étaient en poursuite d'études (dont 8,5% cumulaient un emploi en plus), 13% étaient exclusivement en emploi.

90% des répondants ont accédé au Doctorat après un Master recherche (anciennement DEA), 17% après un diplôme d'ingénieur. 19% possédaient un double diplôme⁵.

PENDANT LE DOCTORAT

77% des docteurs ont perçu un financement pour réaliser leur Doctorat.

Ce taux varie selon les spécialités :

4 domaines ont obtenu les plus grandes proportions de financement. Ainsi, tous les diplômés de « Chimie et sciences des matériaux » ont été financés.

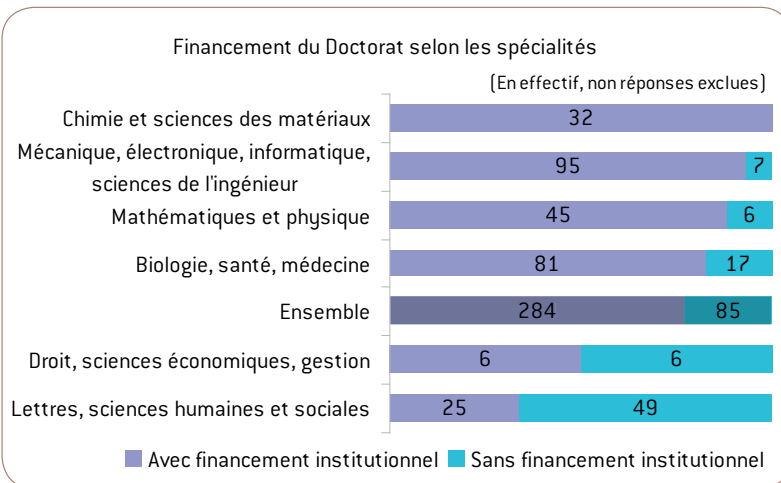
En « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur », ils sont 98%. On compte également 88% de docteurs financés en « Mathématiques et physique ». Enfin, ce taux est de 82,5% chez les diplômés de « Biologie, santé, médecine ».

A l'inverse, seul un diplômé sur deux a été financé en « Droit, sciences économiques, gestion ». Le taux le plus bas concerne les diplômés de « Lettres, sciences humaines et sociales » où seulement 1/3 des diplômés a reçu un financement.

La durée médiane du financement est de 36 mois.

Le financement le plus répandu est l'**allocation de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** :

- 34,5% des docteurs en ont bénéficié.
- 15,5% ont reçu un financement provenant d'une collectivité.
- 14,5% des docteurs ont bénéficié d'une allocation d'autres organismes tels que l'INSERM, l'INRA, l'INRIA, l'INED.
- 12% ont obtenu une bourse CIFRE.



¹ INSEE « Les principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur » - http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATS0S07234

² En 2007, le monde universitaire en Bretagne était composé de 10 écoles doctorales.

³ Un docteur, retraité avant l'inscription en Doctorat, a été retiré de l'analyse.

⁴ La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous.

⁵ D'où un total supérieur à 100% car plusieurs réponses étaient possibles.

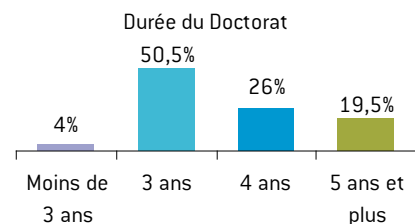
Contrat de travail pendant le Doctorat

28% des docteurs ont occupé un ou plusieurs emplois pendant le Doctorat (soit 104 personnes).

Parmi les principaux postes occupés, on trouve des salariés du public et des postes d'ATER et/ou de moniteur CIES.

La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 5 mois.

Cette durée varie sensiblement selon la situation occupée avant et pendant le Doctorat, et selon le financement ou non du Doctorat. A titre d'information, la durée médiane du Doctorat des diplômés financés est de 3 ans et 3 mois contre 4 ans et 1 mois chez les docteurs non financés.



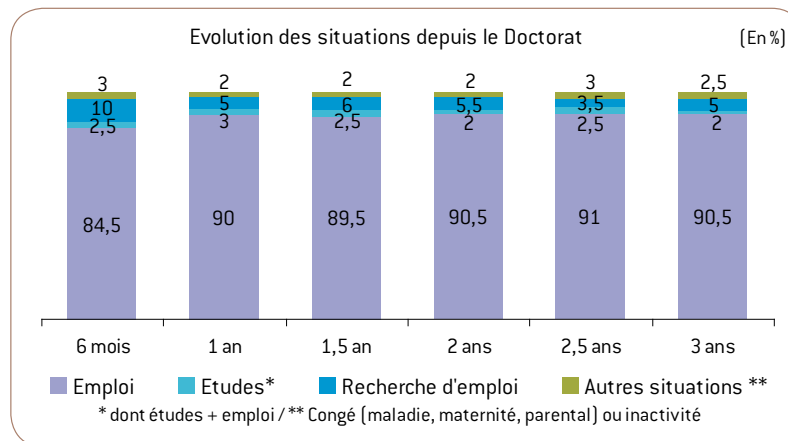
Mobilité pendant le Doctorat

21% des docteurs (77 personnes) ont effectué **au moins un séjour à l'étranger** pendant le Doctorat. En tout, ce sont 108 séjours de plus d'un mois qui ont été réalisés. La plupart (61 séjours) avait une échéance à moins de 6 mois.

Les principales destinations sont les pays européens (46 séjours sur les 108) et le continent américain (33 séjours recensés) ⁶.

SITUATION APRÈS LE DOCTORAT

90,5% des docteurs (339 personnes) exercent une activité professionnelle 3 ans après l'obtention du Doctorat.



La part des diplômés **en emploi** est passé de **84,5%, 6 mois** après l'obtention du Doctorat à **90,5% 3 ans après**, soit une augmentation de 7%.

Pour information, la part des contrats de recherche post-doctoraux diminue de 33% à 6 mois à 16% 3 ans après le Doctorat.

Le taux de chômage ⁷ 3 ans après le Doctorat est de 5%.

Conseil National des Universités (CNU)

54,5% des docteurs (195 individus) se sont **présentés à la qualification par le CNU**.

103 ont candidaté à une seule section (53%), 55 à 2 sections (28%), 35 à 3 sections ou plus (18%).

84% des candidats (164 personnes) ont été qualifiés par au moins une section.

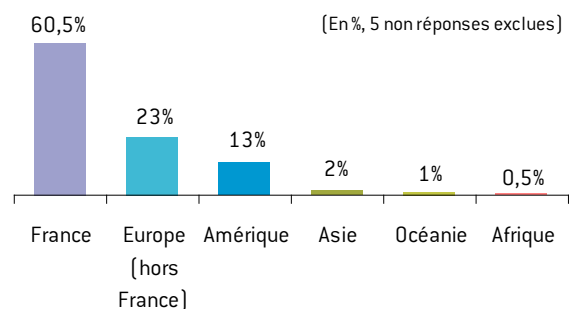
Les contrats de recherche post-doctoraux

43% des docteurs ont occupé au moins un poste en contrat de recherche post-doctoral (160 docteurs). En tout, ce sont 256 contrats de recherche post-doctoraux qui ont été signés.

53,5% des docteurs ont effectué un seul post-doctorat, 32,5% en ont effectué deux et 14% en ont effectué trois ou plus.

60,5% des contrats post-doctoraux ont été effectués en France (n = 152).

39,5% des docteurs (soit 99 personnes) l'ont réalisé à l'étranger dont 23% en Europe hors France (n = 57) et 13% (n = 33) en Amérique.



⁶ Le reste des séjours ont été effectués en Afrique (14), en Asie (10) et en Océanie (3).

⁷ Le taux de chômage = Nombre de docteurs en recherche d'emploi / (nombre de docteurs en emploi + en recherche d'emploi) * 100.

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE DOCTORAT

Les données suivantes portent sur les docteurs en emploi 3 ans après le Doctorat, soit 339 répondants.

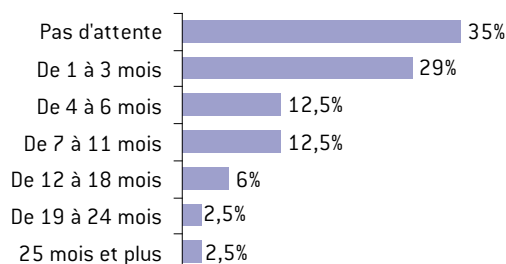
Accès à l'emploi

Depuis l'obtention du Doctorat en 2007, 37,5% des docteurs (127 personnes) occupent toujours leur 1^{er} emploi.

64% des docteurs accèdent à leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois dont 35% immédiatement après le Doctorat.

33,5% des docteurs en emploi en octobre 2010, ont intégré leur poste suite à la réussite à un concours. Les relations (25,5%) et les candidatures spontanées (20%) sont les deux autres modalités d'accès à l'emploi.

Temps de latence⁸ du 1^{er} emploi



Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention du Doctorat

67% des docteurs (221 personnes) occupent un emploi «stable»⁹.

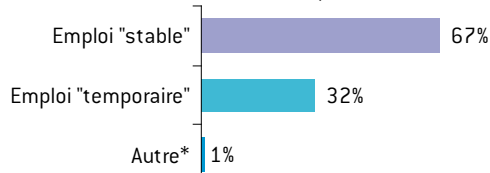
32% (105 individus) exercent un emploi «temporaire»¹⁰.

96,5% travaillent à temps complet (316 répondants).

91,5% (306 docteurs) ont le statut de «Cadre ou profession intellectuelle supérieure».

Nature du contrat de travail

(Non - réponses exclues)



* Intermittence, mandataire social, boursier du CNPQ

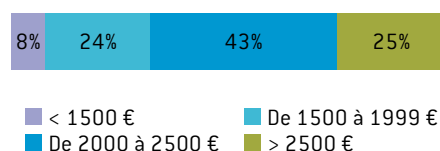
Les docteurs en emploi à temps complet perçoivent un **salaire net mensuel médian de 2150€**.

Ce dernier varie selon la localisation de l'emploi. Il est ainsi de :

2400€ en Île-de-France,	2238€ à l'étranger,
2100€ en Bretagne,	2090 € dans les autres régions françaises.

L'écart de salaire net mensuel médian entre hommes et femmes est de 87€ de plus pour les hommes.

Salaire net mensuel



32,5% des docteurs travaillent en Bretagne¹¹ et 21% à l'étranger.

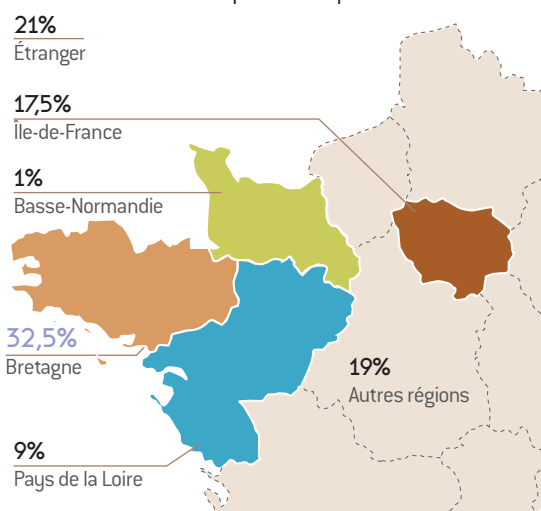
66% des emplois sont recensés dans le secteur public (soit 221 postes). 32,5% exercent dans le privé et 1,5% dans d'autres types de structures.

59% des postes du secteur public sont « stables » contre 79,5% des postes occupés dans le privé.

Les docteurs travaillent principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- « l'Enseignement » (36%),
- La « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (21%),
- Les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (8,5%),
- La « Santé humaine » (6%).

Localisation de l'emploi 3 ans après le Doctorat



⁸ Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Doctorat et la date de recrutement. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Doctorat et ayant conservé cet emploi après l'obtention du diplôme ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le Doctorat.

⁹ Dont 37% de CDI, 27,5% de titulaires de la fonction publique, 2,5% d'indépendants.

¹⁰ Dont 17,5% sont en post-doctorats, 10,5% en CDD, 1,5% de contractuels de la fonction publique, 1% d'ATER.

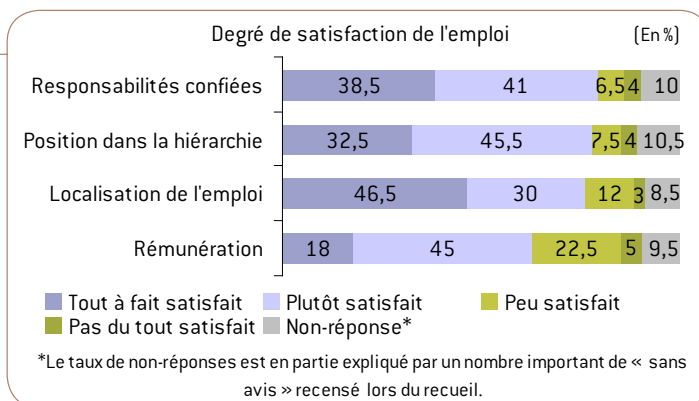
¹¹ Dont 21,5% en Ille-et-Vilaine, 7,5% dans le Finistère, 2,5% dans le Morbihan et 1% dans les Côtes d'Armor.

Regard sur l'emploi exercé 3 ans après le Doctorat

79,5% sont satisfaits voire très satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées.

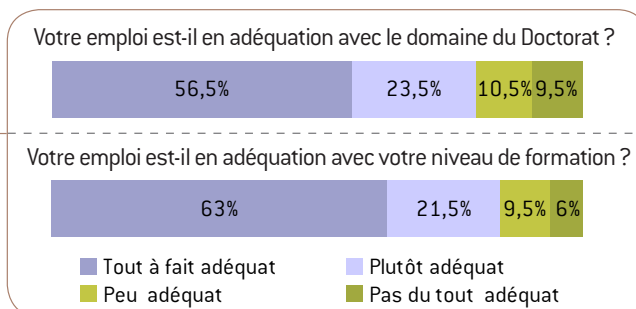
Plus de 3 docteurs sur 4 sont satisfaits voire très satisfaits de la localisation de leur emploi (76,5%) et de la position qu'ils occupent dans la hiérarchie (78%).

L'aspect le moins satisfaisant concerne la rémunération : ils sont « seulement » 63% à en être satisfait.



80% des répondants estiment que leur emploi est en adéquation totale ou partielle avec leur domaine du Doctorat.

84,5% des répondants déclarent que leur emploi est en adéquation totale ou partielle avec leur niveau de formation.



ZOOM SUR LE GENRE

On observe quelques disparités entre hommes et femmes dans leur insertion professionnelle. Ces différences sont moins importantes que celles observées chez les docteurs 2006.

Dans la promotion 2007,

- 92% d'hommes et 88% de femmes sont en activité 3 ans après le Doctorat.
- 69% des hommes occupent un emploi « stable » pour 62,5% des femmes.

D'autres disparités plus importantes existent sur les variables suivantes :

- La durée du temps de travail : 7,5% des femmes sont à temps partiel contre 1,5% des hommes,
- Le statut de l'emploi : 93% des hommes sont « Cadres ou professions intellectuelles supérieures » pour 88% des femmes.
- Le salaire net mensuel médian des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (+ 87€).

Conclusion

Cette enquête, sur la promotion des docteurs 2007, est proposée pour la troisième année consécutive et dresse un bilan sur le parcours et le devenir de ces diplômés.

Issus de l'ensemble des écoles doctorales de Bretagne, 90,5% des répondants (339 docteurs) sont en emploi au moment de l'enquête.

Parmi eux, 91,5% ont le statut de « Cadre ou profession intellectuelle supérieure », 96,5% sont à temps complet. 67% de ces emplois sont « stables ».

32,5% des docteurs exercent leur emploi en Bretagne.

Le taux de chômage est de 5%.

Pour plus d'informations

DOCTEURS, DIPLÔMÉS EN 2007, QUE SONT-ILS DEVENUS ?

ORES B - MAI 2011 - 77 PAGES

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORES B :	CHARGÉE D'ÉTUDES :
Sylvie DAGORNE	Stéphanie MOSCHIN
sylvie.dagorne@ueb.eu	stephanie.moschin@ueb.eu
02 99 14 14 59	02 99 14 13 72

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne